

AVIS D'APPEL D'OFFRES

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N° 02/AONO/CUG/SG/CIPM/DEPP/BEC/2025 du 04/03/2025

Pour les travaux de construction d'un bâtiment R+1 de 6 boutiques+un bloc de toilette publique au triangle KM 5 et travaux de réalisation d'une clôture métallique avec 3 portails et construction d'un bâtiment de 4 boutiques à l'espace grillade dans la ville de Garoua.

1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre de l'exécution de son budget de l'exercice 2025, le Maire de la ville de Garoua, Maître d'Ouvrage, lanc en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert , Pour les travaux de construction d'un bâtiment R+1 de boutiques+un bloc de toilette publique au triangle KM 5 et travaux de réalisation d'une clôture métallique avec 3 portails et construction d'un bâtiment de 4 boutiques à l'espace grillade dans la ville de Garoua.

2. Consistance des travaux

Pour le lot N° 01 : travaux de construction d'un bâtiment R+1 de 6 boutiques+un bloc de toilette publique au triangle KM 5

Les travaux comprennent notamment :

- Installation de chantier ;
- Terrassements généraux ;
- Travaux de fondation ;
- Travaux de maçonnerie en élévation ;
- Travaux de béton armé et non armé ;
- Travaux de charpente-couverture ;
- Travaux de menuiserie bois-métallique-alu ;
- Travaux d'enduit et revêtement de sol ;
- Travaux de plomberie-électricité ;
- Travaux de peinture.

Pour le lot N° 02 : travaux de réalisation d'une clôture métallique avec 3 portails et construction d'un bâtiment de 4 boutiques à l'espace grillade dans la ville de Garoua

- Installation de chantier ;
- Terrassements généraux ;
- Travaux de fondation ;
- Travaux de maçonnerie en élévation ;

- Travaux de béton armé et non armé ;
- Travaux de charpente-couverture ;
- Travaux de menuiserie métallique ;
- Travaux d'enduit et revêtement de sol ;
- Travaux d'électricité ;
- Travaux de peinture.

3. Tranches/Allotissement

Les travaux sont subdivisés en deux lots :

Lot N° 1 : travaux de construction d'un bâtiment R+1 de 6 boutiques+un bloc de toilette publique au triangle KM 5

Lot N° 02 travaux de réalisation d'une clôture métallique avec 3 portails et construction d'un bâtiment de 4 boutiques à l'espace grillade dans la ville de Garoua.

4. Coût prévisionnel

Les coûts prévisionnels de l'opération à l'issue des études préalables sont :

- Lot N° 01 : trente cinq millions (35 000 000) francs CFA TTC ;
- Lot N° 02 : trente cinq millions (35 000 000) francs CFA TTC .

5. Délai prévisionnel d'exécution

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d'offres est de cinq (05) mois calendaires pour chaque lot. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

6. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises installées au Cameroun et ayant une expérience dans le domaine.

7. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget de la Communauté Urbaine de Garoua de l'exercice 2025 sur les lignes d'imputation budgétaire n°220120 et 220120 respectivement pour les lots N° 01 et 02.

8. Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est *en ligne*.

9. Cautionnement de soumission

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives un cautionnement de soumission , acquitté à la main, délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre chargé des finances pour émettre les cautions dans le domaines des marchés publics dont la liste figure dans la pièce 14 du DAO dont le montant s'élève à :

LOT N°	Montant prévisionnel en FCFA	Montant de la caution en FCFA	Montant de la caution en lettre
1	35 000 000	700 000	Sept cent mille
2	35 000 000	700 000	Sept cent mille

Ces cautions doivent être valables jusqu'à trente (30) jours au-delà de la date initiale de validité des offres. L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

10. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier physique peut être consulté gratuitement dans les services du MO aux heures ouvrables à la Direction des études, des projets et des programmes de la Communauté Urbaine, tel 690190193, dès publication du présent avis.

Il peut également être consulté en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> sur le site internet de l'ARMP (www.armp.cm).

11. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

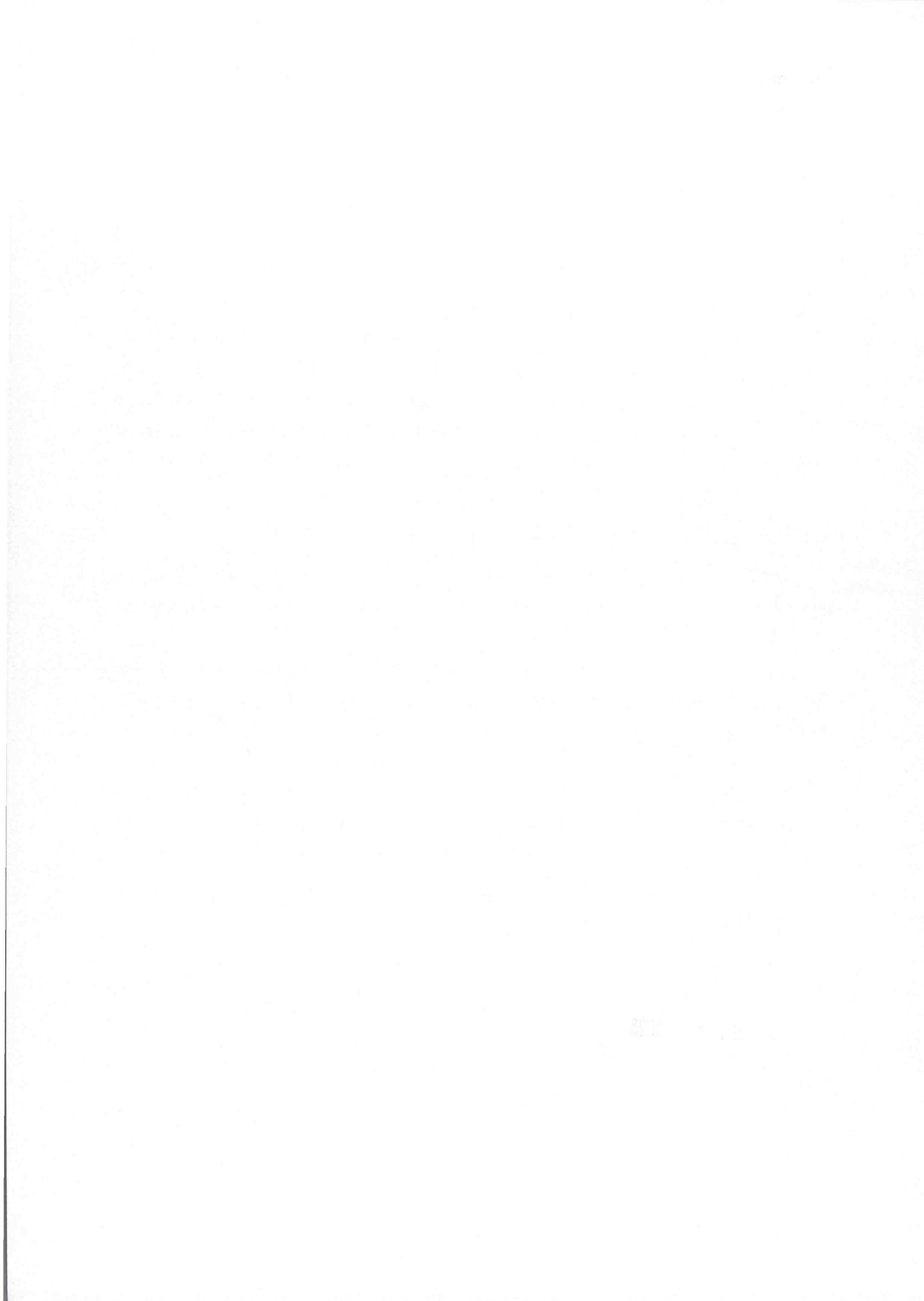
La version physique du dossier d'appel d'offres peut être obtenue au Secrétariat du Maire de la ville de Garoua dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable *des frais d'achat du DAO de cent mille (100 000) Francs CFA*, payable à la caisse de la Communauté.

Il est également possible d'obtenir la version électronique du dossier par téléchargement gratuit aux adresses sus indiquées pour la version électronique.

12. Remise des offres

-Pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le 07 AVR 2025 à 13 heures. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.

Taille et format des fichiers



Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- *5 MO pour l'Offre Administrative ;*
- *15 MO pour l'Offre Technique ;*
- *5 MO pour l'Offre Financière.*

Les formats acceptés sont les suivants :

- *Format PDF pour les documents textuels ;*
- *JPEG pour les images.*

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

et devra porter la mention :

“Avis d’Appel d’Offres N° 02/AONO/CUG/SG/CIPM/DEPP/BEC/2025 du 04/03/2025

Pour les travaux de construction d'un bâtiment R+1 de 6 boutiques+un bloc de toilette publique au triangle KM 5 (lot N° 01) et travaux de réalisation d'une clôture métallique avec 3 portails et construction d'un bâtiment de 4 boutiques à l'espace grillagé dans la ville de Garoua (lot N° 02).

« En procédure d'urgence »

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement” »

Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.

13. Recevabilité des plis

Les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remises sous pli scellé.

Seront irrecevables par le Maître d’Ouvrage :

- Les plis portant les indications sur l'identité des soumissionnaires,
- Les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt.
- Les plis sans indication de l'identité de la consultation ;
- Les plis non-conformes au mode de soumission
- Le non-respect du nombre d'exemplaires indiqué dans le RPC ou offre uniquement en copies ;

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier de consultation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme ou une institution financière de première catégorie agréée par le Ministre en charge des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics et le récépissé de consignation délivré par la Caisse de Dépôt et Consignation (CDEC), ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier De consultation, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours. Une caution

de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

14. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fait en un temps et aura lieu le 07 AVR 2025 à 14 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine dans la salle des réunions de ladite commission.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée même en cas de groupement d'entreprises.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux dispositions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis de D'Appel d'Offres

En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, après un délai de 48 heure accordé par la Commission, l'offre sera rejetée.

15. Critères d'évaluation

15.1 Critères éliminatoires

[Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation selon les critères essentiels. Ils ne doivent pas faire l'objet de notation. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.]

Il s'agit notamment:

- de l'absence du cautionnement de soumission à l'ouverture des plis;
- de la non -production au-delà du délai de 48 h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis, (excepté le cautionnement de soumission);
- des fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées ;
- du non-respect de 70% des critères essentiels (70% renvoyant au seuil de qualification des offres techniques) ;
- de l'absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des chantiers au cours des trois dernières années ;
- l'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre financière ;
- de l'absence d'un élément de l'offre financière (la soumission, les BPU, le DQE) ;

- de l'absence de la charte d'intégrité datée et signée (cf modèle en annexe);
- de l'absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales et sociales datée et signée (cf modèle en annexe) ;

15.2. Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des soumissionnaires porteront à titre indicatif sur :

- la présentation de l'offre ;
- les références du soumissionnaire ;
- la capacité financière (l'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières, le chiffre d'affaires, attestation de solvabilité financière).
- la qualification et l'expérience du personnel
- les moyens logistiques
- la méthodologie

NB : - [Indiquer les principaux critères de qualification qui montrent que le soumissionnaire dispose des capacités techniques et des ressources requises pour mener à bien l'exécution du marché. Ces critères seront détaillés à l'article 6.1 du RPAO]

16. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribue le marché au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l'offre est évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les remises proposées.

Le présent Appel d'Offres est constitué de deux lots et un seul soumissionnaire peut être attributaire d'un maximum de deux lots au plus s'il dispose des moyens techniques et financiers pour exécuter les travaux.

17. Nombre maximum de lots :

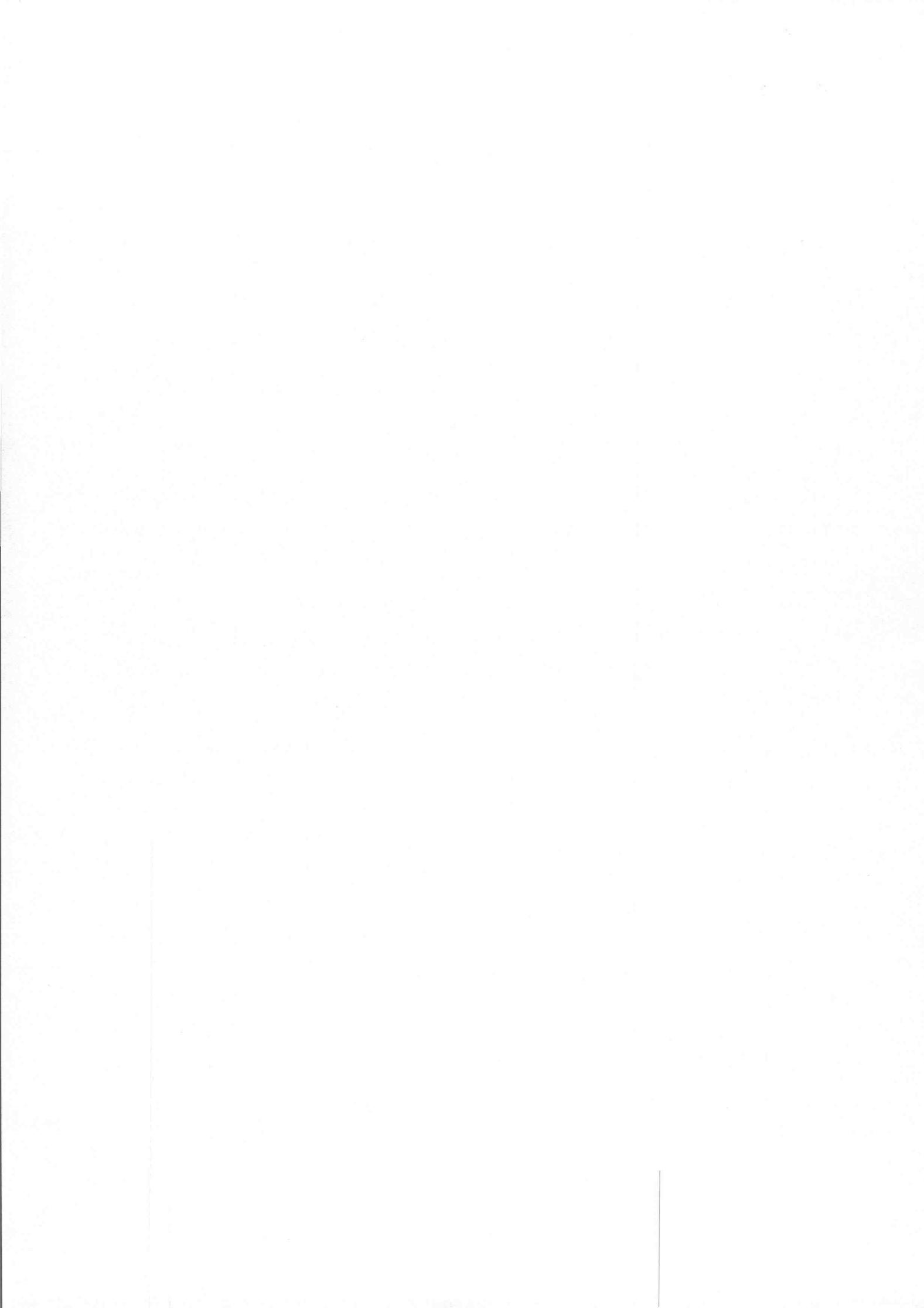
Un candidat peut soumissionner pour un ou les deux lots à la fois, et peut être attributaire des deux à la fois.

18. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite initiale fixée pour la remise des offres.

19. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Etudes, des Projets et des Programmes de la Communauté Urbaine de Garoua, B.P 113 Garoua, *téléphone 690190193] ou*



en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>.

20. Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517, l'Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP) (SMS ou appel) aux numéros : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48.

Garoua, le **04 MARS 2025**

Copies :

- DR/MINMAP/NORD
- ARMP/NORD
- Président CIPM/CUG
- Affichage chrono



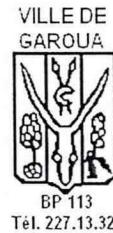
Goura Beladji

REPUBLICHE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

COMMUNAUTE URBAINE DE GAROUA

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES ETUDES, DES PROJETS ET
PROGRAMMES



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

GAROUA URBAN COUNCIL

GENERAL SECRETARIAT

DIRECTORATE OF STUDIES, PROJECTS AND
PROGRAMMES

TENDER NOTICE

Open National Invitation to tender N° 02/AONO/CUG/SG/CIPM/DEPP/BEC/2025 du 04/03/2025 for the construction of an R+1 building with 6 shops + a public toilet block at the KM 5 triangle and work on the construction of a metal fence with 3 gates and construction of a building with 4 shops in the barbecue area in the city of Garoua

1. Subject of the invitation to tender

As part of the execution of the annual investment plan of the urban community of Garoua for the 2025 Budget year, the Mayor of the city of Garoua, Project Owner, is launching an Open National Call for Tenders for the construction of an R+1 building with 6 shops + a public toilet block at the KM 5 triangle and work on the construction of a metal fence with 3 gates and construction of a building with 4 shops in the barbecue area in the city of Garoua

2. Nature of works

For lot N° 01: construction work on an R+1 building with 6 shops + a public toilet block at the KM 5 triangle

The work includes:

- Site installation;*
- General earthworks;*
- Foundation work;*
- Masonry work on the elevation;*
- Reinforced and unreinforced concrete work;*
- Roofing work;*
- Wood-metal-aluminium carpentry work;*
- Plastering and flooring work;*
- Plumbing and electrical work;*
- Painting work.*

For lot N° 02: work to build a metal fence with 3 gates and construction of a building with 4 shops a the barbecue area in the city of Garoua

- Site installation;*
- General earthworks;*
- Foundation work;*
- Masonry work on the elevation;*
- Reinforced and unreinforced concrete work;*
- Roofing work;*
- Metal carpentry work;*
- Plastering and flooring work;*
- Electrical work;*
- Painting work.*

3. Tranches/Allotment

The works are subdivided into two lots:

Lot N° 1: construction work on an R+1 building with 6 shops + a public toilet block at the KM 5 triangle

Lot N° 02 works to build a metal fence with 3 gates and construction of a building with 4 shops at the barbecue area in the city of Garoua

4. Estimated cost

The estimated costs of the operation at the end of the preliminary studies are:

- Lot No. 01: thirty-five million (35,000,000) CFA francs including tax;

- Lot N° 02: thirty-five million (35,000,000) CFA francs including tax.

5. Estimated execution deadline

The maximum period provided by the Contracting Authority for the completion of the works, subject to this call for tenders, is five (05) calendar months for each lot. This period runs from the date of notification of the service order to start the services.

6. Participation and origin

Participation in this call for tenders is open to all companies established in Cameroon and with experience in the field.

7. Funding

The works subject to this call for tenders are financed by the Budget of the Urban Community of Garoua for the 2025 financial year on budget allocation lines n°220120 and 220120 respectively for lots N° 01 and 02

8. Bidding method

The mode of submission selected for this consultation is online

9. Bid bond

Each bidder must include in his administrative documents, a hand-endorsed bid bond, issued by a financial body or institution approved by the Minister in charge of finance to issue bonds for public contracts and whose list appears in document 14 of the Tender File (TF), of an amount of [specify the all-in amount in CFA francs for each lot, if applicable. It is not more than 2 % of the estimated cost of the contract all taxes inclusive (ATI), in accordance with the Order in force] and valid up to thirty (30) days beyond the initial date limit of the validity of bids. The absence of the bid bond issued by a first-rate bank or financial body of first category authorised by the Minister in charge of Finance to issue bonds for public contracts shall lead to the immediate rejection of the offer. A bid bond submitted but that does not have any relation with the consultation concerned shall be considered as absent. The bid bond presented by a tenderer at the bid opening session shall not be accepted.

10. Consultation of Tender File

The hard copy of the file may be consulted free of charge during working hours in the

de Dépôt et Consignation (CDEC), or the non-compliance with the failure to comply with the templates of the documents in the Consultation File, will result in the outright rejection of the tender without any recourse. A bid deposit produced but unrelated to the consultation concerned is considered to be missing. The bid deposit presented by a bidder during the opening session of the bids is inadmissible.

14. Opening of bids

The The opening of the bids is done in one time and will take place the **07 AVR. 2025**..... at 2 p.m. by the Internal Procurement Commission of the Urban Community in the meeting room of the said commission.

Only tenderers may attend this opening session or be represented by a single person of their choice, duly mandated, even in the case of a consortium of undertakings.

Under penalty of rejection, the required documents in the administrative file must be produced in originals or in certified copies by the issuing department or the competent administrative authority, in accordance with the provisions of the Special Regulations of the Call for Tenders. They must be less than three (03) months old or have been drawn up after the date of signature of the notice of Invitation to Tender

In the event of the absence or non-conformity of a document from the administrative file when the tenders are opened, after a period of 48 hours granted by the Commission, the tender will be rejected.

15. Evaluation criteria

Evaluation criteria are of two types: the eliminatory criteria and essential criteria. No criterion can be eliminatory and essential at the same time.

The aim of these criteria is to identify and reject incomplete offers and substantially not compliant with the conditions laid down in the Tender File, especially with regard to the admissibility of administrative documents, the compliance of the technical offer with the Tender File technical specifications and with the qualification of tenderers.

15.1 Eliminatory criteria

The eliminatory criteria set the minimum conditions to be fulfilled in order to be admitted to evaluation following the essential criteria. They should not be the subject of notation. The failure to comply with these criteria shall lead to the rejection of the bidder's offer.

The eliminatory criteria include:

- Absence of bid bond at the opening of bids;
- Failure to submit, beyond the 48(forty-eight) hours deadline after the opening of bids, a document of the administrative file deemed non-compliant or absent (except the bid bond);
 - False declarations, fraudulent schemes or forged documents;
 - Failure to comply with 70% essential criteria (70% referring to the qualification threshold of technical bids);
 - Absence of the sworn statement for not having abandoned contracts during the last three years;
 - Failure to comply with bids file format;

- Absence of a quantified unit price in the financial offer;
- Absence of an element in the financial offer (submission, BPU, DQE);
- Absence of integrity charter dated and signed
- Absence of the dated and signed commitment statement to comply with environmental and social clauses.

NB: Depending on the specificity of the service, other relevant criteria may be added when drafting the Tender File

15.2 Essential criteria

Essential criteria are the fundamental or key ones that will help to measure the financial and the technical capacity of candidates to execute the services subject of the tender. They should be determined depending on the nature and the content of the services to be executed.

It is necessary to clearly specify the modalities for validating a criterion from the number of sub-criteria to be respected

The essential criteria for the qualification of bidders shall focus especially on:

- Presentation of bid;
- Bidder's references;
- After-sales service (availability of spare parts, repair workshop, technical personnel) if applicable;
- Financial capacity; (Access to a line of credit or other financial resources, turnover, attestation of financial solvency);
- Personnel qualification and experience;
- Logistic means,
- Methodology.

NB: [Indicate the main qualification criteria which show that the bidder has the required technical capacities and resources to successfully execute the contract]. [These criteria will be detailed in Article 6.1 of the RPAO]

16. Award of contract

The Project Owner or the Delegated Project Owner shall award the contract to the bidder whose bid meets the required technical and financial qualification criteria and whose offer was evaluated as the lowest by including as the case may be, the rebates proposed

This Call for Tenders consists of two lots and a single bidder may be awarded a maximum of two lots at most if it has the technical and financial means to carry out the work.

17. Maximum number of lots:

A candidate may bid for one or both lots at the same time, and may be awarded both at the same time.]

18. Duration of validity of bids

Bidders shall remain committed to their bids for 90 days from the initial deadline set for the submission of bids.

19. Further information

Additional information can be obtained during working hours from the Directorate of Studies, Projects and Programs of the Urban Community of Garoua, P.O. Box 113 Garoua, telephone 690190193] or online on the COLEPS platform at the addresses <http://www.marchespublics.cm> and <http://www.publiccontracts.cm>..

20. Fight against corruption and malpractices

For any denunciation of corruption attempt practices, facts or acts, please call the National Anti-Corruption Commission (NACC) on 1517, the Authority in charge of Public Contracts (MINMAP) (SMS or call) on (+237) 673 20 57 25 and 699 37 07 48, the ARMP on or the PO/DPO on

[Place and
date of signature (7)]
[Signature, name and
stamp of the Project
Owner or Delegated
Project Owner]

Copies:

- Authority in charge of Public Contracts (MINMAP);
- ARMP
- Project Owner or Delegated Project Owner concerned, if applicable;
- Chairperson of the T B concerned;
- Chairpersons of the CCCB, if applicable
- Notice board/file



